

EN SANTÉ

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**



Fédération
de la
Santé
du
Québec



CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

INFO-NÉGO

**4 décembre 2020
N° 8**

Aux infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes FSQ-CSQ

Comme vous l'avez constaté avec la mise en ondes des vidéos d'informations sur le déroulement de la négociation, rien n'avance! La partie patronale, tant à la table sectorielle (CPNSSS) qu'à la table intersectorielle (Conseil du Trésor), demeure sur ses positions et maintient ses demandes de récupérations dans les conditions de travail.

Actuellement, aucun élément ne nous permet d'entrevoir des perspectives de gain et un règlement sous peu. Cette situation est vécue à toutes les tables de négociation de la CSQ. Lors du conseil général des négociations (CGN) des 2 et 3 décembre dernier, il a été recommandé aux affiliés de rechercher un mandat de grève légal, qui s'étendrait jusqu'à 5 jours, et qui pourrait être exercé au moment opportun.

Ce mandat de jours de grève doit s'exercer en toute légalité. Il va de soi que le réseau de la santé et des services sociaux a des contraintes législatives relatives aux services essentiels. Actuellement, nous sommes à l'étape de négocier les modalités de ces derniers.

À la FSQ-CSQ, nous ne sommes pas en recherche de mandat de grève. Nous travaillons à convenir d'ententes pour les services essentiels, qui une fois obtenues, nous permettrons d'exercer légalement notre droit de grève. Surveillez le Facebook de votre syndicat, nous vous tiendrons informés des avancées aux tables de négociation ainsi que des modalités pour les services essentiels.

En terminant, l'équipe de négociation de la FSQ-CSQ vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2021!

Votre équipe de négociation :

Vincent Perrault, porte-parole

Alexandra Naddeo, conseillère syndicale

Isabelle Dumaine, vice-présidente FSQ

Claire Montour, présidente FSQ